

Processus de précarisation au féminin

Les conditions de vie nouvelles imposées aux hommes et aux femmes dans l'emploi sous l'effet des transformations du travail⁽¹⁾ engendrent, on l'oublie souvent, des souffrances psychiques dont l'ampleur et les formes sont encore aujourd'hui peu étudiées. [...]

Nathalie FRIGUL
Sociologue, Inserm
E9905, CRESP
Université Paris XIII
(Bobigny).



Le temps partiel notamment, qui touche particulièrement les femmes, est une forme de contrainte temporelle subie qui, loin de les satisfaire et quoiqu'en dise le sens commun, les obligent à une disponibilité plus grande à l'entreprise, aux détriments de la vie familiale. C'est par exemple le cas des caissières d'hypermarchés mais aussi celui des ouvrières du nettoyage industriel et urbain ou des infirmières. La précarité sociale particulière liée à ces situations professionnelles s'inscrit dans la réalité des conditions de travail d'une part, dans celle de la condition féminine d'autre part. Dans le couple, les femmes ont encore massivement à charge l'organisation familiale et domestique. Celle-ci entre en contradiction avec les exigences d'un travail salarié féminin qui s'inscrit sur l'envers de l'emploi du temps des autres (travail de nuit, en horaires décalés ou fractionnés qui obligent à des temps de présence dans l'entreprise plus longs que le temps de travail lui-même rendant par exemple impossible, pendant la coupure d'une heure et demie, le retour au domicile). Ensuite, leur participation sociale au travail salarié est peu valorisée : à emploi égal, les salaires, les qualifications restent moins élevés pour les femmes que pour les hommes. Les smicardes sont aussi deux fois et demie plus nombreuses que les smicards. Enfin, elles se retrouvent plus facilement en contrats précaires, à

temps partiel et au chômage⁽²⁾. Ici, les processus de précarisation féminine sont peu questionnés en regard des parcours professionnels. Même si des carrières se dessinent, ceux-là restent fortement marqués par l'alternance des périodes de travail temporaire et de chômage, des grossesses et de l'éducation des enfants. Ces parcours discontinus brisent souvent les aspirations professionnelles (projet de formation ou de promotion, perspectives d'embauche). La monoparentalité qui touche davantage les femmes que les hommes est un autre élément pour comprendre les difficultés supplémentaires qu'elles ont à réunir les conditions d'une émancipation professionnelle⁽³⁾. Par ailleurs, les pénibilités du travail (surtout les pénibilités physiques ou nerveuses typiques du travail industriel féminin) cumulées aux événements de la santé reproductive sont peu évoquées pour comprendre les phénomènes d'usure et de sortie précoces du travail⁽⁴⁾. Cette institutionnalisation du travail temporaire et du temps partiel féminin, associée à l'idée qu'ils sont les conditions légitimes par lesquelles les femmes peuvent exercer des tâches domestiques et familiales qui leur seraient "naturelles", participe à

l'inscription d'un malaise social chez celles, nombreuses, qui souhaitent réaliser pleinement et réussir leur vie professionnelle. Ce malaise est peu analysé dans les souffrances psychiques qu'il induit et qui sont pourtant manifestes lors des situations de rupture involontaire d'emploi et de mise au chômage. La perte du travail, si chèrement gagné et payé de sa personne, est vécue comme une situation humiliante et dégradante⁽⁵⁾ et s'accompagne souvent de symptômes somatiques (migraines répétées, insomnies, prise ou perte de poids, alopecie, dysfonctionnement thyroïdien, troubles digestifs), et/ou de réclusion au domicile. Ils traduisent des bouleversements profonds dans l'organisation du temps, dans les relations familiales et de couple qui deviennent quelquefois conflictuelles, dans les rapports établis aux institutions. De façon plus déterminante, ils expriment une crise identitaire. Face à une situation devenue précaire à tout point de vue (perte du salaire et de l'autonomie financière, perte de l'identité et du statut professionnels...), il y a difficulté réelle pour la femme à redonner du sens à une existence construite de haute lutte sur le travail. [...]

BIBLIOGRAPHIE :

(1) Kergoat J., Boutet J., Linhart D. *Le monde du travail. La Découverte*. 1998.

(2) Kergoat D. « La division du travail entre sexes » in Kergoat J., Boutet J., Linhart D. *Le monde du travail. La Découverte*. 1998.

(3) *Portrait social. « Les femmes »*. Contours et caractères. Service des Droits des Femmes, Insee. 1995

(4) Cottureau A. « Usure au travail. Destins masculins et destins féminins dans les cultures ouvrières, en France, au XIX^e siècle ». In *Le mouvement social. Les éditions ouvrières*. Juillet-septembre, n°124. 1983.

(5) Frigul N. *Penser le rapport au travail pour comprendre le chômage. Une analyse de la construction sociale de la précarisation du travail et de la santé. Thèse de doctorat en sociologie. Université René Descartes. (Paris V). 1997.*

